

Championnats AGTT Individuels 2018-2019

se déroulant **Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018**

à **l'ECCG Aimée-Stitelmann, route de Base 24, 1228 Plan-les-Ouates**

Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs licenciés de l'AGTT, ou T-Cards domiciliés sur le canton de Genève.

Les dames peuvent s'inscrire dans les séries « Dames », « Mixte » et « Open », les messieurs dans les séries « Messieurs », Mixte et « Open ».

| Samedi 24 novembre 2018 | | <i>Ouverture de la salle 9h</i> |
|----------------------------------|--------------------|----------------------------------|
| 09:30 | Double Mixte | |
| 10:00 | Double Open E | (D1-D2) |
| 10:30 | Double Open C | (D3-C10) |
| 11:00 | Double Open A | (B11-A20) |
| 12:00 | Simple Open E | (D1-D2) |
| 13:30 | Simple Open C | (D3-C10) |
| 15:00 | Simple Messieurs A | (B11-A20) |
| Dimanche 25 novembre 2018 | | <i>Ouverture de la salle 9 h</i> |
| 09:30 | Doubles Dames | |
| 10:00 | Doubles Open B | (C6-B15) |
| 10:30 | Doubles Open D | (D1-D5) |
| 13:00 | Simple Dames | |
| 13:30 | Simple Open B | (C6-B15) |
| 14:00 | Simple Open D | (D1-D5) |
| 14:30 | Simple Open F | (uniquement D1) |

Généralités

Un joueur peut s'inscrire dans la série correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. Exceptions :

- les D1/D2 ne peuvent pas participer à la série C.
- les D1 doivent choisir entre la série D et la nouvelle série F (D1) qui compte pour le "Grand Prix AGTT 2018/2019", mais qui n'octroie pas le titre de champion AGTT.

Séries doubles

Jusqu'à 3 paires inscrites : série annulée ou regroupée

Dès 4 paires inscrites : élimination directe

Un-e joueur-se peut s'inscrire dans deux séries de doubles au plus par jour.

Séries simples

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée

4 et 5 joueurs inscrits : 1 groupe

Dès 6 joueurs inscrits : formule mixte II (groupes suivis de tableau final)

Les joueuses/joueurs têtes de série ou ayant les meilleurs classements peuvent être placés directement dans le tableau final. La décision sera prise par le JA lors du tirage.

Les parties du tableau final de la série Simple A Messieurs se disputent au meilleur de 7 manches (à condition qu'au moins un joueur classé A y participe).

Les parties du tableau final de la série Simple Dames se disputent au meilleure de 7 manches seulement si une joueuse classée A y participe.

| | | |
|--------------------------|--|----------|
| Médailles | Les médailles sont fournies par l'AGTT pour toutes les séries disputées (2x pour les doubles), à raison de : 1x « or », 1x « argent », 2x « bronze » <i>Ces médailles seront remises après chaque finale de série. Les joueurs doivent obligatoirement se présenter sur le podium en tenue de sport.</i> | |
| Balle officielle | DHS*** plastique blanc, prêtée par l'organisateur ou fournie par le joueur lors de la compétition. | |
| Tables | 20 tables | |
| Juge-arbitre | Frank Squillaci | |
| Directrice | Delphine Lambelet | |
| Arbitres | Chiari G., Elezi A., Foutrel C., Maiz Calle P., Poiron P., Santomauro J. | |
| Jury | Président : Patrick Brisset Membres : Laurent Sitbon, Christian Foutrel Frank Squillaci, JA sans droit de vote | |
| Frais d'inscript. | Série simple Messieurs A | Fr. 10.- |
| | Toutes les autres séries simples | Fr. 8.- |
| | Séries doubles, par joueur / joueuse | Fr. 7.- |
| | U11, U13, U15, U18 : toutes les séries | Fr. 5.- |
| Paie ment | Sur place, avant le début des séries. | |
| Inscription | Jusqu'au <u>mercredi 21 novembre 2018 à 23h59</u> , par le formulaire en ligne : http://agtt2018.pyngpong.info | |
| Tirage au sort | Jeudi 22 novembre 2018 au domicile du JA ; publication des tableaux à la même adresse web que ci-dessus (agtt2018.pyngpong.info). | |
| Absences | Excusée : par téléphone au 076 540 69 70 (appels, SMS, WhatsApp ou Telegram), ou par e-mail à frank@pyngpong.info au plus tard le vendredi 23 novembre 2018 avant 22h00. Ne pas oublier de signer les messages ! Toute absence non excusée ou hors délais sera sanctionnée d'une amende selon le Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-). | |
| Tenues de jeu | Conforme au règlement. La couleur principale des maillots, shorts ou jupettes doit être nettement différente de blanc. Le port de survêtements n'est pas autorisé durant les parties, sauf sur autorisation explicite du JA. | |
| Assurance | Les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC). | |
| Bar | Petite restauration : boissons chaudes et froides. Samedi et dimanche midi : plat du jour. | |

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Genève, le 30 septembre 2018

Le CTT Veyrier